



WORLD TRADE ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANIZACION MUNDIAL DEL COMERCIO

Référence: WLI/100

20 juin 2011

**ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
FAIT À MARRAKECH LE 15 AVRIL 1994**

**ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS
ET LE COMMERCE DE 1994**

**CERTIFICATION DE MODIFICATIONS ET DE RECTIFICATIONS
LISTE LXIV - ARGENTINE**

ENVOI DE COPIE CERTIFIÉE CONFORME

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint une copie certifiée conforme de la Certification des modifications et des rectifications apportées à la **Liste LXIV – Argentine**, qui ont pris effet le 28 mai 2011.

Pascal Lamy
Directeur général

**LISTES DE CONCESSIONS TARIFAIRES ANNEXEES À
L'ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS
ET LE COMMERCE DE 1994**

CERTIFICATION DE MODIFICATIONS ET DE RECTIFICATIONS

LISTE LXIV – ARGENTINE

CONSIDÉRANT que les PARTIES CONTRACTANTES à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1947 ont adopté, le 8 octobre 1991, une Décision sur les procédures de mise en application des modifications apportées au Système harmonisé (L/6905);

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions de la Décision susmentionnée, un projet contenant les modifications et les rectifications apportées à la Liste LXIV – Argentine a été communiqué à tous les Membres de l'Organisation mondiale du commerce sous couvert des documents G/SECRET/HS96/30 le 16 octobre 1996, G/SECRET/HS96/30/Add.1 le 28 février 2011;

IL EST CERTIFIÉ PAR LA PRÉSENTE que les modifications et les rectifications apportées à la Liste **LXIV – Argentine** sont établies conformément à la Décision susmentionnée.

La Liste ci-annexée a pris effet le **28 mai 2011**.

La présente certification est déposée auprès du Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, qui en remettra dans les moindres délais une copie certifiée conforme à chaque Membre de l'Organisation mondiale du commerce. Elle sera enregistrée conformément aux dispositions de l'article 102 de la Charte des Nations Unies.

FAIT à Genève le quine juin deux mille onze.

Pascal Lamy

Copie certifiée conforme:

Directeur général

PP 5 - 48 Offset (fichier en Excel attaché)